écal	HEAD Genève	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

MASTER EN CINÉMA HES-SO	**Année académique 2015-2016**

Domaine	Design et Arts visuels	
Filière(s)	Master Cinéma, toutes les orientations	
Intitulé du module	Travail pratique de master	
Code	**2MaCi21**	**DCVSO8814F15**
Type de formation	Master	
Crédits ECTS	30	
Semestre	Semestre 4	
Prérequis	Tous les modules des semestres 1 à 3 validés (90 crédits)	
Langue	Français	
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le travail pratique de master permet à l'étudiant-e de développer et de valoriser ses aptitudes à mener à bien un projet de grande ampleur, en accord avec son futur domaine professionnel. Les compétences visées sont, en plus de la maîtrise des savoir-faire spécifiques à l'orientation choisie (réalisation, montage ou scénario), l'autonomie de l'étudiant-e dans la gestion du projet. L'étudiant-e en réalisation sera amené-e au travers de la réalisation de son film, à construire et gérer un budget, mettre sur pied et diriger une équipe, élaborer et suivre un planning de mise en œuvre. L'étudiant-e en scénario développera un traitement et une version dialoguée de long métrage dans une démarche artistique personnelle. Il/elle sera amené-e à élaborer une structure narrative complexe et une dramaturgie cohérente. L'étudiant-e en montage devra choisir et monter un film de diplôme. Il/elle devra pour ce faire, collaborer étroitement avec le réalisateur, élaborer un planning et respecter les délais de rendus en livrant son travail à temps pour la post-production.	
Contenu et formes d'enseignement	Le travail pratique peut consister en la réalisation d'un film documentaire ou de fiction, la finalisation d'un traitement et d'une première version dialoguée, ou encore au moins un travail de montage. Encadrement et accompagnement du travail pratique par les responsables pédagogiques du Master et par des tuteurs/tutrices invité-e-s. Le travail se répartit sur l'ensemble du semestre.	
Modalités d'évaluation et de validation	Le travail pratique de Master fait l'objet d'une évaluation continue de la part du tuteur/de la tutrice qui donne son préavis avant la finalisation du projet. Celui-ci est strictement indicatif. Un jury présidé par le responsable du Master Cinéma HES-SO, et composé d'un représentant des directions respectivement de l'ECAL et de la HEAD, de la direction opérationnelle du Master ainsi que de deux expert-e-s externes appartenant au milieu cinématographique, évalue les travaux pratiques au terme du semestre et accorde ou refuse leur validation.	
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation exclue. Répétition possible. Les compléments ou corrections exigées devront être soumises au plus tard avant la fin de l'année civile en cours. L'étudiant-e ne peut exiger de bénéficier des mêmes conditions d'encadrement par l'école pour la seconde tentative.	

écal	—HEAD Genève	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Enseignants	Lionel Baier, Jean Perret et tuteurs/tutrices invité-e-s

Nom du responsable du module	Lionel Baier, Jean Perret
Descriptif validé le	17 août 2015
Par	Lionel Baier